

L'an deux mil quinze, le mardi 27 janvier 21h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Pascal THEVENIAUD, Benoît SEIGNOUREL, Catherine MARTINEZ, André VEYRAT, Marcel LAUTIER, Fabienne MOUREY, Marie-Odile ANTIGNAC, Ondine VIEQUE.

Absents excusés : Marie PRATS, Agnès PEREZ

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité. Il procède alors à l'étude de l'ordre du jour et demande d'y rajouter l'extension du réseau chemin du Peyrou.

Extension du réseau chemin du Peyrou :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que deux demandes de raccordement électrique ont été faites de la part de viticulteurs propriétaires de terrains chemin du Peyrou. En effet, des hangars agricoles ont été construits et d'autres sont en projet sur cette zone destinée à ce type de construction. La mairie se propose de traiter le projet global qui concerne une dizaine de propriétaires. Les réseaux seront à la charge intégrale des propriétaires concernés et le but de mutualiser cette opération d'ensemble leur permettrait de limiter les coûts. Les devis sont en cours concernant les réseaux d'électricité, d'eau potable, assainissement, éclairage public et Télécom. Une réunion sera organisée avec tous les propriétaires à la réception des devis afin de décider d'un accord commun et des modalités. Le conseil Municipal souhaite activement que tous les propriétaires participent à cette opération d'ensemble afin de mutualiser les coûts.

Voté à l'unanimité.

Validation des commissions municipales et extra-municipales :

Monsieur le Maire fait le point sur les petits ajustements concernant les membres des commissions avec intégration de membres non élus aux commissions extra-municipales.

Voté à l'unanimité

ONF : devis travaux :

Monsieur le Maire expose les deux devis transmis par l'ONF, qui chaque année nous remet un rapport sur les 264 ha de forêt de Saint Bauzille, ainsi que des propositions de travaux.

Deux devis ont été transmis, l'un concernant le débroussaillage autour de la chapelle Saint Antoine, l'autre concernant l'élagage des plantations de pins proches de la Tour de Chappe.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal opte pour réaliser les travaux autour de la tour de Chappe avec une enveloppe maximum de 4 000€, d'autres devis vont être faits afin de choisir le plus intéressant pour la commune.

Validation des subventions aux associations :

La commission des finances s'est réunie afin d'étudier les dossiers transmis par les associations Saint Bauzilloises pour l'attribution de subventions. Le cas des associations n'ayant pas transmis de dossier n'a pas été étudié. Monsieur Ascencio Fernandez expose les montants retenus par la commission. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré fixe le montant des subventions 2015 attribuées en fonction de l'avis de la commission des finances.

Impact financier de l'étude des places Pradette et Jeu de Ballon :

La précédente équipe municipale avait étudié avec la CCVH une requalification des places du Jeu de Ballon et place de la Pradette. La CCVH avait fait appel à un bureau d'étude et réglé les honoraires de cette prestation. Il s'agissait d'une avance de trésorerie car la commune restait maître d'ouvrage. Elle nous demande aujourd'hui le remboursement de la somme de 15 000€.

Nous sommes en négociation avec la CCVH et le bureau d'études pour clôturer définitivement ce dossier et tenter de revoir à la baisse la somme due.

Projet des garages :

La municipalité a pour projet la construction de garages sur le parking du terrain Lonjon. En effet, ce parking n'est pas utilisé alors qu'il est équipé d'éclairage public et de vidéo-surveillance.

Récemment des véhicules utilitaires appartenant à nos artisans ont été forcés et cambriolés avec vol de matériel. Monsieur André Veyrat propose que l'on envisage également la construction de garages plus grands pouvant convenir à des camionnettes. Des devis vont être demandés afin de chiffrer ce projet.

Voté à l'unanimité.

Renforcement électrique de la Draye de la Garrigue :

Monsieur le Maire fait le point sur le début des travaux du renforcement électrique de la Draye de la Garrigue.

La première tranche du renouvellement de l'éclairage public a été lancée début 2015. Ces travaux consistent au remplacement de 18 candélabres de nouvelle génération dans le centre village et la pose d'horloges astronomiques sur les 8 postes de la commune ayant pour but d'uniformiser l'allumage et l'extinction de l'éclairage public. Tous ces travaux permettront de réduire de manière significative la consommation électrique de la commune. La 2^{ème} tranche de remplacement de candélabres va être chiffrée par la CESML en partenariat avec Hérault Energies.

Réunion à la CCVH concernant la compétence de l'eau potable :

Une réunion a eu lieu à la CCHV concernant la compétence de l'eau potable. La CCVH souhaiterait mutualiser ce service en prenant cette compétence.

Le Conseil Municipal et le syndicat Aigue suivent ce dossier de très près vu l'enjeu que cela représente.

Devis pour le poteau d'éclairage public chemin des Moulines :

Monsieur le Maire porte à connaissance du Conseil Municipal le devis de la CESML pour le changement d'un poteau électrique d'éclairage public situé chemin des Moulines. Ce poteau est très endommagé et nous devons le changer. Le devis s'élève à 963,52 €.

Voté à l'unanimité.

Travaux de voirie Draye de la Garrigue :

Les travaux de voirie sur la Draye de la Garrigue n'ont pas été faits après les fortes inondations car les travaux de renforcement électrique étaient prévus. L'entreprise Eiffage nous avait fait un devis, l'entreprise Allez qui nous fait les travaux électrique nous en propose un autre, un peu plus avantageux. Le conseil municipal choisit l'entreprise Allez qui sera déjà sur place.

Changement de signalisation route de l'Apparition :

Les travaux de mise en sécurité route de l'Apparition ne sont pas très adaptés. Les coussins berlinois créent une nuisance sonore importante pour les riverains, de plus ils se décrochent et les véhicules roulent toujours aussi vite.

La commission travaux pense que des stops seraient plus adaptés et permettraient l'arrêt complet des véhicules, donc un ralentissement obligatoire.

Ce projet va être soumis au Conseil Général pour sa validation avant sa mise en place.

Voté à l'unanimité.

Mise à disposition de l'employé de Aigue :

L'agent technique du syndicat Aigue est employé en contrat avenir. Vu l'importance des travaux à réaliser sur la commune, il vient en renfort certains après-midi auprès des employés de la mairie. Après renseignements pris auprès de la MLJ qui suit les jeunes en contrat avenir, il est tout à fait possible de passer une convention et de le mettre à disposition de la mairie. Ceci sera bénéfique pour lui car il apprendra davantage en travaillant en équipe avec des collègues expérimentés.

Madame Catherine Martinez propose de le soumettre au prochain conseil syndical de Aigue.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette mise à disposition.

Questions diverses :

Problème des rave-parties :

Monsieur le Maire expose que suite à la dernière tentative de rave-partie qui a été stoppée à temps par les gendarmes avant de prendre de l'ampleur, il convient d'accélérer les travaux auprès de la DMO.

Une réunion de chantier sur site a eu lieu avec un responsable de la DMO. Les travaux consistant à bloquer l'accès au site devraient débiter fin février, ils seront entièrement pris en charge par le Conseil Général.

La séance est levée à 23h

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Catherine MARTINEZ